

la
cgt
VENDÉE

En direct avec Vous!

**N° 01
JANVIER 2021**

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée
16 Bd Louis Blanc - BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex
tel. 02 51 62 66 22 courriel : la.cgt.85@gmail.com



Toutes et Tous, Ensemble Mobilisé.es le 04 février 2021

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL ont appelé à un processus de mobilisations et d'initiatives durant le mois de janvier dans la Santé, l'Éducation Nationale, l'Énergie avec en perspective **un temps fort commun interprofessionnel de grèves et de manifestations le 4 février.**

L'UCR CGT fait sienne les revendications des syndicats et des organisations de jeunesse. Elle appelle les retraités à se joindre aux initiatives engagées et à la convergence de ces actions le 4 Février pour des moyens pour la santé, stopper la privatisation de l'énergie et la casse des services publics, des emplois pour les jeunes, un plan de relance du pouvoir d'achat en exigeant 100€ tout de suite et 300€ d'augmentation des pensions en 2021.

RENDEZ -VOUS Jeudi 04 Février à 10 H 30
Place Napoléon à LA ROCHE SUR YON



LE 4 FÉVRIER APPEL À LA MOBILISATION DES RETRAITÉ-E-S

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL ont appelé à un processus de mobilisations et initiatives durant le mois de janvier. Pour la santé le 21, l'éducation nationale le 26 et l'énergie le 28 janvier.

Les retraités sont directement concernés par ces mobilisations.

Des moyens pour la santé

En premier lieu, dans le secteur de la santé où le gouvernement refuse de prendre les mesures indispensables réclamées par les soignants pour éviter l'engorgement des services de réanimation et de créer des emplois en nombre suffisant dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou pour l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie.

Un plan de relance du pouvoir d'achat

Alors que le redémarrage de notre économie exige une augmentation du pouvoir d'achat des salariés comme des retraités, le gouvernement annonce pour 2021 une revalorisation du SMIC en dessous de 1%. Ce faisant, il prive la Sécurité sociale de ressources supplémentaires pour financer la protection sociale et les retraites. Les pensions ne seront augmentées que de 0,4 % après des années de blocage. Or, de nombreux retraités ont des pensions mensuelles égales ou inférieures à 1 000 euros et sont contraints à de grandes privations pour boucler leurs fins de mois.

Stopper la privatisation de l'énergie et la casse des services publics

La libéralisation rampante du marché de l'énergie a conduit à une augmentation du prix de l'électricité de 50 % en 10 ans, pénalisant durement les ménages et particulièrement les retraités disposant de petites pensions. Pourtant, le gouvernement envisage de livrer au privé les secteurs rentables d'EDF et laisser au service public les activités coûteuses en investissements. Nous avons besoin de services publics de proximité dans les villes et les villages.

Des emplois pour les jeunes

La situation faite à la jeunesse leur est également insupportable. Leurs enfants et petits enfants se voient plongés dans une grande précarité. Selon un récent sondage, 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Les étudiants vivent les difficultés à suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte.

De l'argent il y en a, beaucoup...

Alors que les actionnaires des entreprises du CAC 40 reçoivent 30 milliards de dividendes, le gouvernement a dégagé 300 milliards de prêts garantis, 100 milliards de plan de relance, 110 milliards de plan d'urgence, 31 milliards pour le chômage partiel. Et ce, sans aucune contrepartie en matière d'emplois et d'investissements !

Mobilisons-nous pour un état d'urgence sociale

L'UCR-CGT fait siennes les revendications des syndicats et des organisations de jeunesse. Elle appelle l'ensemble des retraités à se joindre aux initiatives engagées durant le mois de janvier et à la convergence de ces actions le 4 février, pour exiger 100 € tout de suite et 300 € d'augmentation des pensions en 2021.

**SIGNEZ MASSIVEMENT
LA CARTE PÉTITION UNITAIRE
D'UN SEUL CLIC**



Signez la pétition

« Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraité-e-s ! »
auprès de nos militants ou sur le site internet de l'UCR-CGT
www.ucr.cgt.fr

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail : Tél. :

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance



LE MONDE D'APRÈS C'EST EXACTEMENT LE MONDE D'AVANT !

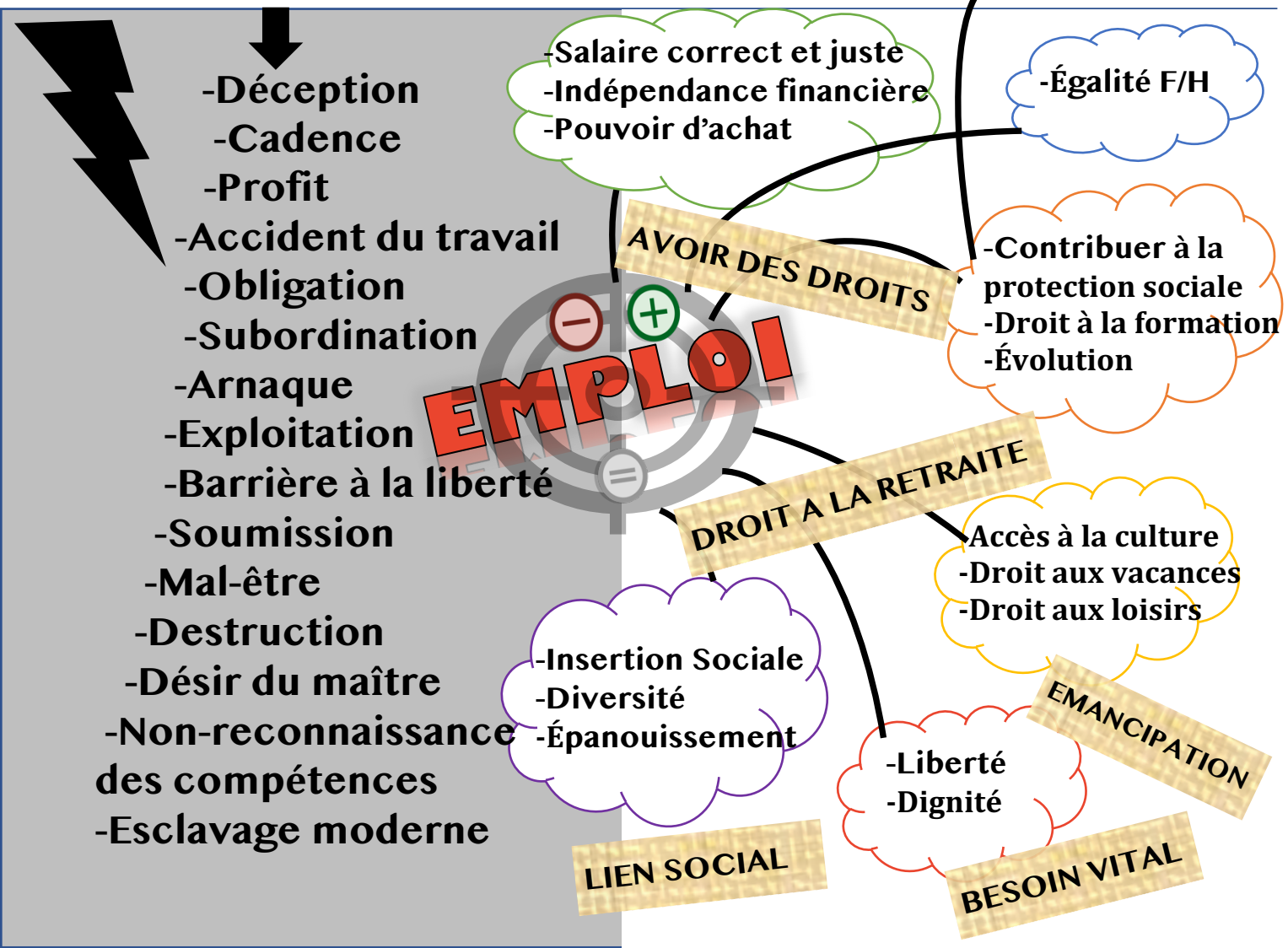
EXPRIMONS NOS COLÈRES

MANIFESTATION - GRÈVE UNITAIRE

Jeudi 4 février 2021

10h30 Place Napoléon - La RSY

MAIS C'EST SURTOUT !!! L'EMPLOI ÇA DEVRAIT ÊTRE QUOI ???



LA COLÈRE EST LÉGITIME

En 2020, la crise sanitaire due au COVID-19, a aggravé la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.

Cette crise sans précédent, a permis à des entreprises de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, plongeant ainsi des milliers de salariés dans une précarité totale, alors même qu'ils étaient portés en héros par le président Macron, puisque reconnus essentiels pour la continuité sociale et économique du pays. Qu'en sera-t-il en 2021 ?

Macron, en soi-disant rupture avec le monde d'avant, continue sa politique néolibérale dévastatrice envers les salariés, les jeunes, les privés d'emploi et les retraités. Si les citoyens n'expriment pas leur colère légitime, pourquoi changerait-elle sa politique ?

Plan de relance : derrière ce terme se cache bien souvent une réduction des droits. Celui affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et les conditions de travail mais un plan qui offre de surcroît un affaiblissement de la protection sociale. Un plan de relance juste, imposerait un tournant dans la politique du gouvernement qui doit contrôler et conditionner socialement et écologiquement les aides publiques.

L'emploi devrait être source d'émancipation et de bien-être. La reconnaissance passe par le salaire et par l'amélioration des conditions de travail. Loin de la prise de conscience de l'échec d'un système économique à bout de souffle, qui met à mal les salariés, véritables créateurs de richesse, le patronat cumule très souvent licenciement et aide publique avec le recours au chômage partiel.

Ouvriers, employés, cadres, fonctionnaires, nous faisons tous le même constat de ce que devient aujourd'hui l'EMPLOI. Alors qu'il devrait être source de bien-être, de lien social et d'émancipation, il devient une variable d'ajustement où les salariés sont traités comme de la chair à canon, tantôt essentiels, tantôt trop coûteux et où les droits sont bafoués ou réduits par le gouvernement... Tous ensemble, militons pour un respect des droits et l'élargissement du progrès social.

L'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, ont décidé d'une journée d'action interprofessionnelle Le 4 février. Cette journée d'action d'ampleur nationale, permettra de porter les revendications et préoccupations de centaines de millions de travailleurs et lutter pour le bien collectif.

Au travers les discours politiques, il y a le constat des actes et aujourd'hui encore rien n'a changé et rien ne change. Tout est question de volonté et de choix pour un monde juste.



Rien n'est perdu, tout reste à créer,
Tout doit se transformer.
Pour un monde meilleur, il nous faut un
monde juste pour Toutes et Tous...



EDF : LE PROJET « HERCULE », C'EST LA FIN DU SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE.

Le projet gouvernemental « Hercule » ne vise pas moins que le tronçonnage d'EDF. Ce projet, s'il était mené à son terme, donnerait le jour à trois entités :

EDF « bleu » réunissant le nucléaire et le thermique (centrales au gaz, au charbon...),

EDF « azur » qui détiendrait la production hydroélectrique (les barrages) et enfin

EDF « vert » qui coifferait Enedis, c'est-à-dire la distribution de l'électricité et les énergies renouvelables.

L'Etat conserverait alors les activités les plus coûteuses (le nucléaire...) et livrerait au marché les activités les plus juteuses. Les conséquences d'un tel démantèlement seraient dramatiques pour les personnels, mais également pour les usagers puisque la notion de rentabilité prendrait inexorablement le pas sur celle de service public.

Devant l'imminence du danger, les confédérations CGT, CFDT, FO et CFE.CGC ont rédigé, le 7 janvier, une lettre au Président de la République dans laquelle ils réaffirment leur attachement au service public de l'énergie et dénoncent les méfaits que le projet « Hercule » ne manquerait pas d'entraîner.

« On parle de secteurs essentiels et on démantèle une entreprise phare » vient de rappeler Philippe Martinez au nom de la CGT. Laurent Berger de la CFDT, emprunte le même chemin en déclarant : « Il est indispensable de maintenir un opérateur public fort ». « Seule EDF peut remplir une telle mission de service public » dira encore François Hommeril, président de la CFE.CGC, en écho à Yves Veyrier de FO pour qui « l'intérêt général doit l'emporter sur toute autre considération ».

Ce message unitaire doit être très largement soutenu afin d'éviter un grave coup porté à l'accès à l'énergie ce bien vital qui doit rester public.

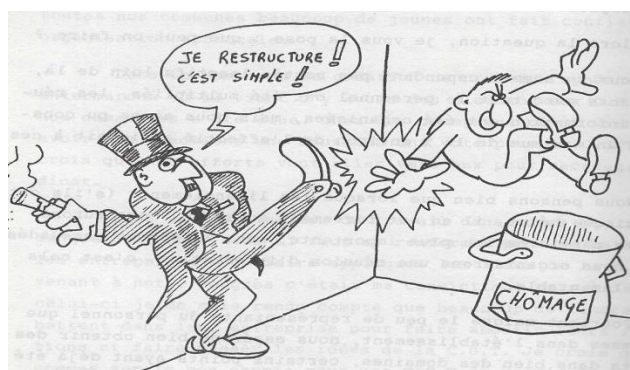
Lutte des actifs et convergence de l'action des retraités !

Même si elles sont encore modestes, dans le contexte difficile que nous vivons, des luttes se développent dans les entreprises privées et publiques. Les retraités qui ont leurs propres revendications sont attentifs à faire converger leur lutte avec celles des actifs pour agir ensemble et plus efficacement.

Ainsi, en tant que retraités nous sommes tout particulièrement sensible à l'évolution de la situation dans les services publics. L'utilité de ceux-ci pour l'ensemble de la population et plus encore pour les retraités, n'est plus à démontrer.

Nous avons soutenu les cheminots dans leur lutte et ceux-ci ne désarment pas, revigorés par les résultats de la CGT aux élections professionnelles (plus 2 %).

En décembre, à la Roche sur Yon nous avons participé (modestement) au rassemblement devant le siège d'EDF où les agents font face à l'attaque la plus terrible qu'est connu l'entreprise publique depuis sa création. Pour les usagers que nous sommes c'est le droit à l'énergie qui demain pourrait être remis en cause.



Les salariés d'EDF sont en lutte permanente sous de multiples formes depuis plusieurs semaines. Ils organiseront un temps fort avec les usagers le 4 février.

Nous menons maintenant depuis plusieurs années une démarche commune sur les questions de la dépendance avec les salariés des EHPAD et ceux de l'aide à domicile, où la CGT se renforce et élargit son audience (elle vient d'obtenir parmi les 450 salariés de l'ADAMAD 32% des suffrages dans le 1^{er} collège et 42 % dans le second). Le 4 février la CGT appelle les salariés de ces secteurs à agir et manifester. Nous serons ensemble dans la rue pour exiger notamment des emplois et de meilleurs salaires pour ceux qui sont en première ligne contre la pandémie du Covid 19, à l'instar de l'ensemble des personnels de la santé de notre pays.



Le maintien et l'amélioration des services publics est l'une des principales revendications des retraités CGT avec la question du niveau des pensions notamment et pour lesquelles nous serons dans la rue le jeudi 4 février



La vaccination anti-covid : un vrai parcours du combattant

Aujourd'hui, pour être considéré comme prioritaire à la vaccination anti-covid il faut avoir 75 ans et plus, ou bien souffrir d'une certaine pathologie comme par exemple être atteint d'une « insuffisance rénale chronique sévère », être diabétique....

Si vous avez 75 ans et plus, nul besoin de certificat médical ...il faut simplement prendre rendez-vous avec le centre de vaccination de votre commune quand il y en a un. C'est par exemple le cas, pour ce qui concerne notre département à Challans, Fontenay le Comte, L'Île d'Yeu, La Roche sur Yon, Les Herbiers, Luçon, Les Sables d'Olonne, Montaigu, Noirmoutier.

Dans le deuxième cas il faut un certificat médical délivré par votre médecin traitant déclarant que vous êtes un patient à « haut risque COVID » et donc « éligible à la vaccination ». Votre médecin traitant devra aussi transmettre ces données à la CPAM. Une fois ces démarches effectuées vous pourrez donc prendre rendez-vous avec le centre de vaccination. Pour ce faire, il faut aller sur le site internet www.santé.fr pour avoir la liste des centres de vaccination et choisir celui le plus proche de votre domicile sur lequel s'affiche les jours et heures disponibles. Sauf que dans l'immédiat la seule réponse qui s'affiche, c'est l'invitation à renouveler votre demande à une date ultérieure compte-tenu du nombre important de demandes et d'un stock limité de vaccins.

Vous pouvez également faire le numéro vert...qui s'affiche mais il vous délivrera la même réponse. Il faut donc être constamment devant son ordinateur, ou décrocher régulièrement son téléphone dans l'espoir d'une fenêtre qui s'ouvre !!!

Un véritable parcours du combattant qui nécessite :

- l'abandon des brevets pour que les vaccins tombent dans le domaine public et qu'ils puissent être produits par nos usines en France. C'est possible comme l'indique le syndicat CGT de Sanofi,
- de permettre aux chercheurs et scientifiques des différents laboratoires de travailler ensemble pour partager les connaissances, les retours sur les premières vaccinations et les différents vaccins,
- la transparence sur la stratégie de vaccination nationale comme européenne et en particulier la publication des contrats signés avec les entreprises multinationales pharmaceutiques,
- l'accessibilité et la gratuité des vaccins ainsi que des traitements anti-pandémiques pour toutes et tous,
- interdire que l'argent public issu du budget de la Sécurité Sociale, qui a déjà financé la recherche et l'aide à la production du vaccin, ne serve aujourd'hui qu'à verser des dividendes exorbitants aux actionnaires des groupes pharmaceutiques.
- la mise en place d'un pôle public du médicament au niveau national, européen et mondial.

